

Appel à Manifestation d'intérêt

Mettre en place les conditions d'une transition écologique juste au sein de mon organisation

Juin 2024



Le dérèglement climatique produit ses premiers effets visibles dans notre pays. Le secteur de la solidarité va, comme les autres, devoir s'adapter à un monde en plein bouleversement. Pour nous, acteurs et actrices des solidarités, cette thématique croise plusieurs enjeux :

- La justice sociale : comment faire pour que la transition écologique n'aggrave pas les inégalités ?
- La participation : comment permettre aux personnes concernées de s'informer, de débattre et de contribuer de manière proportionnée à la lutte contre le dérèglement climatique ?
- L'évolution du travail social : comment inclure cette nouvelle thématique dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ?

Alors, on s'y prend comment ?

Notre proposition

Les Fédérations des acteurs de la Solidarité Pays de la Loire et Centre Val de Loire souhaitent accompagner un groupe de 6 structures pilotes à s'organiser face au dérèglement climatique. Il s'agit à la fois de diminuer ses émissions de Gaz à effet de serre, mais aussi de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Nous vous proposons de bénéficier d'un accompagnement d'une année réalisé par un consultant spécialisé sur ce sujet. Cet accompagnement d'environ 10 journées, à raison d'une journée par mois, proposera en alternance des temps collectifs et individuels.

Les temps internes aux structures nécessitent la mobilisation d'une équipe projet, alors que les temps collectifs sont réservés aux référents des 6 équipes projet engagées dans la démarche. La composition des équipes projet dans chaque organisation candidate devra faire l'objet d'un échange avec la FAS et le consultant. Nous souhaitons que ces équipes mixtes et inclusives reflètent la composition de la structure et facilitent la mobilisation de toutes et tous au sein de l'organisation, du service ou du pôle concerné. Ces équipes projet devront être composés d'une personne ayant une délégation pour la prise de décision (direction, cadre intermédiaire,...), d'au moins une personne accueillie, accompagnée ou salarié-e en transition professionnelle, de travailleurs sociaux ou intervenant-e social-e, et éventuellement de bénévoles.

L'accompagnement sera organisé en deux grandes étapes :

- **Structuration de la démarche en interne (septembre 2024 à janvier 2025)**
 - Lancement de la démarche, acculturation à la transition écologique juste
 - Validation du cadre d'action : personnes impliquées, contexte, motivations et enjeux propre à chaque structure
 - Enquête interne et inspirations
 - Référentiel d'impacts

- **Mise en action (janvier 2025 à juin 2025)**
 - Appuis aux expérimentations
 - Appuis à la structuration des ressources
 - Bilan des expérimentations
 - Bilan de la démarche d'engagement à la transition écologique juste testée au cours de l'année
 - Capitalisation et valorisation de l'expérimentation

Une charte d'engagement vous sera proposée pour formaliser les modalités de votre entrée dans cette expérimentation.

Un projet expérimental qui part du local avec de grandes ambitions !

La Fédération a inscrit en juin 2022 les questions de transition écologique et de justice sociale dans son nouveau projet fédéral. Pour assurer leur déclinaison, la FAS nationale travaille avec deux régions pilotes : Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Depuis 2023, ces deux régions se sont engagées sur ce thème et y dédient des ressources humaines. Notre action s'inscrit dans une double ambition :

- Permettre aux acteurs de la solidarité de mettre en place les conditions d'une transition écologique juste et pérenne au sein de leur organisation.
- Sur la base de ces expériences, modéliser une démarche d'accompagnement répliquable aux acteurs du champ de la solidarité en identifiant les facteurs de réussite et les initiatives inspirantes.

Calendrier

Cet appel à mobilisation est diffusé à partir du 24 juin 2024 pour constituer un groupe de 6 structures adhérentes de tous profils et secteurs d'activité et un démarrage de l'accompagnement en septembre 2024. **Réponse attendue pour le 27 juillet 2024.**

Je suis intéressé, comment m'y prendre pour candidater ?

1^{ère} étape : on discute de vos souhaits

Contactez-nous par téléphone ou par mail :

Mélanie Lembré

Chargée de mission transition écologique et justice sociale à la FAS Pays de la Loire
melanie.lembre@federationsolidarite.org / 07.68.41.82.84

2^e étape : je formalise ma candidature

Je rédige une lettre d'intention destinée à la FAS Pays de la Loire avec les éléments suivants, signés par la présidente ou le président de mon organisation :

- Nom de la structure et son adresse.
Pour cette première expérimentation, les structures candidates doivent obligatoirement être situées en Pays de la Loire ou en Centre Val de Loire.
- Nom et prénom du directeur ou de la directrice
- Avez-vous déjà un groupe de travail sur la RSE ou la transition écologique ? souhaitez-vous en créer un ? Qui y participe déjà ou souhaiterait y participer ?
- Avez-vous déjà été accompagné par la FAS sur le sujet de la transition écologique juste ?
- Etes-vous en capacité de vous rendre disponible pendant la durée de l'expérimentation, lors de temps individuels et collectifs, puis des temps de capitalisation / valorisation ?
- Quels sont vos attentes et objectifs par rapport à cet accompagnement ?
- Avez-vous déjà engagé des actions en faveur de la transition écologique juste ?

- si oui lesquelles ?
- Avez-vous déjà identifié un projet, une action que vous souhaiteriez mener dans les mois à venir ?

3è étape : ma candidature est étudiée par un comité de sélection

Un comité de sélection composé de la FAS nationale, des deux FAS régionales et de représentant-es de l'ADEME se réunira pour étudier les candidatures et retenir 6 structures pour la rentrée de septembre 2024.

Réponse du comité de sélection fin août 2024

Cette action est proposée et soutenue par :

